



## «Les transports routiers et la logistique, branche à bas salaire»

Conférence de presse des syndicats Unia, syndicom et SEV, le 9 novembre 2012

## Les salaires des transports et de la logistique doivent grimper!

Roland Schiesser, responsable de la branche des transports d'Unia

Les chauffeurs/euses ont des journées de travail pénibles et longues. La norme dans la branche est fixée à 48 heures hebdomadaires, avec quatre semaines de vacances seulement. Le stress est énorme, les délais serrés, le trafic intense, la marchandise fragile – et les chauffeurs/euses doivent en plus donner une image toujours aimable, comme carte de visite de leur entreprise.

### Salaires dans les transports routiers: incohérences et lacunes

Or leur important engagement est mal rétribué: l'association patronale ASTAG est fermement opposée à l'introduction de salaires couvrant le minimum vital pour tout le personnel de la branche. Elle préfère s'en tenir à la situation incohérente et lacunaire d'aujourd'hui, avec des réglementations cantonales tout à fait insuffisantes. Soit il n'existe même pas de CCT, soit elle se limite à des salaires indicatifs non obligatoires, qui n'offrent aucune protection contre le dumping et les pressions salariales – dont une région frontalière comme Bâle fait particulièrement les frais. Et là où des salaires minimums obligatoires sont en place, ils sont bien trop bas.

Les chauffeurs/euses en font les frais. Bien souvent, ils ne savent pas comment nourrir leur famille avec leur salaire de misère.

### Accords entre l'ASTAG et Les Routiers Suisses pour les conducteurs/trices de voitures de livraison

	CCT	Salaires min. obligatoires	Salaire min. maximum*	Salaires indicatifs	Droit à un 13 <sup>e</sup> salaire
Argovie	non				
Bâle	oui	non	non	3505.- à 4510.-	non
Berne	oui	non	non	3300.- à 4200.-	non
Fribourg	non				
Jura et Neuchâtel	oui	3600.-			oui**
Schaffhouse	oui	3300.-	4000.-		non
Soleure	oui	3400.-	4100.-		non
Saint-Gall	non				
Thurgovie	non				
Uri	non				
Vaud	oui	3500.-	3900.-		oui**
Suisse centrale (LU, OW, NW, ZG)	oui	3735.-	4435.-		oui
Zurich	oui	3750.-	4050.-		non

\* de la 4<sup>e</sup> à la 10<sup>e</sup> année de service, selon le canton

\*\* dès la 2<sup>e</sup> année

La situation des conducteurs/trices de camions qualifiés n'est guère meilleure. Eux non plus n'ont généralement pas droit, en dépit de leur formation, à un salaire couvrant leurs besoins vitaux.

#### Accords entre l'ASTAG et Les Routiers Suisses pour les conducteurs/trices de camions qualifiés

	CCT	Salaires min. obligatoires	Salaire min. maximum*	Salaires indicatifs	Droit à un 13 <sup>e</sup> salaire
Argovie	non				
Bâle	oui	non	non	3820.- à 4775.-	non
Berne	oui	non	non	4250.- à 4700.-	non
Fribourg	non				
Jura et Neuchâtel	oui	4300.-			oui**
Schaffhouse	oui	3600.-	4300.-		non
Soleure	oui	4200.-**	4800.-		non
Saint-Gall	non				
Thurgovie	non				
Uri	non				
Vaud	oui	3700.-	4300.-		oui**
Suisse centrale (LU, OW, NW, ZG)	oui	4335.-***	4935.-		oui
Zurich	oui	4350.-	4650.-		non

\* de la 4<sup>e</sup> à la 10<sup>e</sup> année de service, selon le canton

\*\* dès la 2<sup>e</sup> année

\*\*\* avec pratique de la conduite

#### Salaires minimum de 5600 francs: la situation pourrait – et doit – changer!

Le cas du Valais, canton à bas salaires, montre qu'il pourrait en aller différemment. Même les auxiliaires de la branche des transports – donc aussi les débutant-e-s n'étant pas autorisés à conduire un véhicule seul – y gagnent au moins 4684 francs. Et les conducteurs/trices de camions qualifiés y reçoivent 4935 francs dès la première année d'activité professionnelle.

Enfin, les chauffeurs/euses des entreprises de construction ou des entreprises chargées du transport de et aux chantiers perçoivent des salaires relativement corrects. Leur salaire minimum garanti oscille, selon la zone salariale, entre 5429 et 5583 francs pour les conducteurs/trices de camions qualifiés et entre 4373 et 4507 francs pour les auxiliaires – pour une durée de travail bien inférieure, de 40,5 heures par semaine. En outre, ces personnes bénéficient, grâce à la CN du secteur principal de la construction, d'un 13<sup>e</sup> salaire garanti, de cinq semaines de vacances et de la retraite à 60 ans.

Les autres chauffeurs/euses de Suisse ne peuvent que rêver pour l'instant de telles conditions de travail. Mais ils attendent des améliorations substantielles de leurs conditions inacceptables, à commencer par leurs salaires bien trop bas. D'où la nécessité d'une CCT valable dans toute la Suisse, fixant des salaires minimums décentes pour toute la branche des transports et mettant en place un 13<sup>e</sup> salaire. Nous revendiquons au moins 5600 francs pour les conducteurs/trices de camions qualifiés et 4500 francs pour les conducteurs/trices de voitures de livraison et le personnel auxiliaire non qualifié.